



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9312023 - Bec de Crigne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9312023	1.3 Appellation du site Bec de Crigne
1.4 Date de compilation 30/09/2005	1.5 Date d'actualisation 09/08/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345533>

Explication(s) :

MAJ 2015-08 : conversion surface en lamb93. Actualisation listes espèces selon DOCOB (2007) et selon datas LPO 2014. MAJ 2017-08 : actu espèces selon bases régionales (silene + faune-paca).

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,93417°

Latitude : 44,40639°

2.2 Superficie totale

411 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
05	Hautes-Alpes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
05078	MONETIER-ALLEMONT
05184	VITROLLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	Bubo bubo	p	0	1	p	P	M	D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	1	10	p	P	P	D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	c			i	R	DD	D			
B	A236	Dryocopus martius	p	1	5	p	P	DD	D			
B	A246	Lullula arborea	p	1	5	p	P	M	D			
B	A338	Lanius collurio	r	5	10	p	P	M	D			
B	A338	Lanius collurio	c			i	R	DD	D			
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	p	5	10	p	P	M	C	B	C	C
B	A379	Emberiza hortulana	r	1	5	p	P	M	D			



B	A412	Alectoris graeca saxatilis	p			i	R	DD	D			
B	A072	Pernis apivorus	r	0	1	p	P	M	D			
B	A073	Milvus migrans	r	0	1	p	P	P	D			
B	A073	Milvus migrans	c			i	C	DD	D			
B	A074	Milvus milvus	c			i	V	DD	D			
B	A077	Neophron percnopterus	c			i	V	P	D			
B	A078	Gyps fulvus	c			i	R	DD	D			
B	A080	Circaetus gallicus	r	0	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A080	Circaetus gallicus	c			i	R	DD	D			
B	A082	Circus cyaneus	c			i	R	DD	D			
B	A091	Aquila chrysaetos	c	1	2	i	P	P	C	B	C	C
B	A103	Falco peregrinus	p	0	1	p	P	M	C	A	C	B
B	A155	Scolopax rusticola	w			i	R	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Picus viridis	1	3	grids1x1	R					X	
B		Monticola solitarius	2	2	grids1x1	R					X	
B		Emberiza cia	1	3	grids1x1	R					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	21 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	19 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	27 %
N19 : Forêts mixtes	3 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	24 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le Pic de Crigne constitue l'éperon oriental de la Montagne d'Aujourd et de la Crête des Selles. Ce massif est caractérisé par une falaise de calcaire du Tithonique (Jurassique supérieur) surplombant les "terres noires" marneuses de l'Oxfordien. La situation géographique (premier haut massif des préalpes gapençaises dominant la vallée de la Durance) et l'opposition des versants permettent un contact spectaculaire entre une végétation de type méditerranéen en face sud (lande à Genêt cendré, pelouses xérophiles riches en Orchidées) et de type médio-européen en face nord (hêtraie mésophile). Sur la crête de Crigne, la présence du Genévrier thurifère aux côtés du Pin à crochets est également exceptionnelle.

Vulnérabilité

: Les principales problématiques à intégrer à la gestion du site sont :

- les reboisements inadaptés ;
- l'exploitation d'une carrière d'éboulis au pied des falaises du Rocher de Chantelle ;
- les modes de conduite du pâturage équin dans la partie orientale du vallon de Crigne (modification des pelouses sèches et de la lande à Genêt cendré) ;
- la fréquentation touristique croissante, avec notamment le développement de l'escalade et des sports aériens (proximité de l'aérodrome de Gap-Tallard).

4.2 Qualité et importance

Ce site de grande valeur patrimoniale comprend trois ensembles d'habitats naturels hébergeant plusieurs espèces d'oiseaux vulnérables :

- les falaises du Pic de Crigne, du Rocher de Chantelle et de l'entrée du vallon de Crigne (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, ancien site de nidification du Vautour percnoptère ...) ;
- les forêts de feuillus dominants, hêtraie à l'ubac du Pic de Crigne, chênaie de Chêne pubescent en exposition chaude (Bondrée apivore, Pic noir, Circaète Jean-le-blanc ...) ;
- les landes, taillis bas et pelouses sèches, en exposition sud et sud-est, en particulier dans le vallon de Crigne (Alouette lulu, Bruant ortolan, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur ...).

Espèce nichant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter en période de reproduction : Aigle royal.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	10 %
Domaine communal	90 %

4.5 Documentation

Une liste des documents traitant de l'écologie du site figurent dans le rapport suivant :

- ECODIR, 2001 - Étude préparatoire à la désignation d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) dans le Bois des Ayes. Rapport intermédiaire (avril 2001) et rapport final (novembre 2001). Étude réalisée pour la DIREN PACA, Aix en Provence.

Parmi les titres principaux, on peut citer :

- DIREN PACA : inventaires des ZICO (1991), des ZNIEFF (1988-1998), des sites éligibles au réseau Natura 2000 et des pSIC (1996-2001).
- BOUVIER, M., 1981 - Le Vautour percnoptère dans les Hautes-Alpes. In CRAVE, La faune des vertébrés : oiseaux et poissons des Hautes-Alpes, Bull. Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes, 1981, 212-216.
- CRAVE, 2001 - Projet de mise en place d'un réseau d'aires de nourrissage des vautours (Vautour percnoptère et Vautour fauve) dans les Hautes-Alpes. Document en préparation pour l'instruction administrative du dossier de demande d'autorisation.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	50 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Les deux espèces de Vautours observées dans ce secteur ont aujourd'hui un statut très incertain. Nicheur régulier jusque dans les années 1980, le Vautour percnoptère semble avoir déserté ce site depuis une décennie ; des observations occasionnelles récentes montrent toutefois que l'espèce n'a pas disparu, d'autres sites de nidification actuellement non connus pouvant exister dans les territoires voisins. Quant au Vautour fauve, le programme de réintroduction actuellement en cours dans la Drôme (Rémuzat) laisse prévoir des passages de plus en plus fréquents dans les Hautes-Alpes. Les massifs au sud du Gapençais offrent des conditions favorables pour cette espèce, tant du point de vue aérologique que pour une éventuelle nidification. La mise en place d'un réseau d'aires de nourrissage actuellement en projet, en lien notamment avec le carrier présent sur le site de Crigne, pourrait faciliter dans les prochaines années le retour ou le maintien de ces espèces dans cette région.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Animateur N2000 : SMIGIBA

Adresse : Grande Rue, Maison de l'Intercommunalité 05140 Aspres-sur-Buëch

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui Nom : DOCOB
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1708_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt
Nom : Site web
Lien : <http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation